

## Éléments démographiques et financiers disponibles à fin juin 2013

### DONNEES DE POPULATION

#### Les cotisants du RSI

Au 30 avril 2013, le RSI compte un peu moins de 2,8 millions d'actifs dont un tiers sont des auto-entrepreneurs. La progression annuelle des effectifs est de +1,4% : le dynamisme des auto-entrepreneurs (+9,0%) compense la baisse des effectifs des cotisants non auto-entrepreneurs (-2,0%).

Les radiations d'auto-entrepreneurs à chiffres d'affaires nuls se poursuivent. Celles-ci interviennent de manière récurrente à chaque fin de trimestre.

L'évolution des effectifs des professions libérales est plus dynamique que celle des autres groupes professionnels. Ainsi l'auto-entreprise progresse de +20,2% tandis que les effectifs des cotisants non AE sont à l'équilibre (+0,2%).

Les cotisants conjoints collaborateurs regroupent plus de 46.000 personnes. L'effectif des artisans diminue de -3,4% tandis que celui des commerçants est presque stable (-0,6%).

Tableau 1 : les cotisants du RSI au 30 avril 2013

Données disponible fin avril 2013	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Avril 2013	Evolution annuelle	Avril 2013	Evolution annuelle	Avril 2013	Evolution annuelle	Avril 2013	Evolution annuelle
<b>Cotisants du RSI</b>	<b>980 860</b>	<b>0,4%</b>	<b>1 095 553</b>	<b>-1,0%</b>	<b>677 020</b>	<b>7,4%</b>	<b>2 753 433</b>	<b>1,4%</b>
Dont cotisants auto-entrepreneurs hors conjoints collaborateurs	350 327	5,9% <sup>(*)</sup>	290 789	3,8% <sup>(*)</sup>	270 343	20,2%	911 459	9,0% <sup>(*)</sup>
Dont cotisants non auto-entrepreneurs hors conjoints	613 863	-2,4% <sup>(*)</sup>	775 061	-2,7% <sup>(*)</sup>	406 677	0,2%	1 795 600	-2,0% <sup>(*)</sup>
Dont cotisants conjoints collaborateurs	16 670	-3,4%	29 703	-0,6%			46 373	-1,6%

Données au 30/04/2013. Evolution depuis le 30/04/2012. France entière. Sources : Artisans et commerçants : Portail CREA ; Professions libérales : Population Santé, Observatoire stock. Champ : Cotisants prestataires santé ou non

(\*) : les cellules grisées contiennent des données recalculées pour prendre en compte les bascules de statut a posteriori (cf TBF n°75).

## La population protégée par l'assurance maladie du RSI au 31 mai 2013

Au 31 mai 2013, la population protégée par l'assurance maladie du RSI regroupe plus de 4,1 millions de bénéficiaires et progresse de +1,0% sur un an. Ce rythme de progression est plus faible que celui des périodes récentes : à l'image de la progression des cotisants, celle des actifs prestataires santé faiblit.

La croissance de la population protégée est toujours liée au dynamisme de l'auto-entreprise mais reste inférieure à celle des cotisants du RSI. Les effectifs pensionnés progressent faiblement (+0,6%) en raison principalement de la démographie au sein des professions libérales.

**Tableau 2 : population protégée par le RSI au 31 mai 2013**

Données disponibles fin Mai 2013	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Mai 2013	Evolution annuelle	Mai 2013	Evolution annuelle	Mai 2013	Evolution annuelle	Mai 2013	Evolution annuelle
Actifs <sup>(1)</sup>	836 306	-0,3%	897 224	-1,5%	495 449	5,0%	2 229 023	0,3%
Pensionnés	276 125	0,5%	306 811	-0,1%	62 383	5,4%	652 658	0,6%
Ayants droit	475 772	1,7%	510 438	0,8%	233 007	8,5%	1 221 303	2,5%
<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>	<b>1 588 321</b>	<b>0,4%</b>	<b>1 714 672</b>	<b>-0,6%</b>	<b>791 175</b>	<b>6,1%</b>	<b>4 107 188</b>	<b>1,0%</b>

Données au 30/04/2013. Evolution depuis le 30/04/2011. France entière. Source : Population Santé, Observatoire stock.

(1) Actifs et Actifs retraités (2) dont Assurés à titre gratuit.

N.B. Ce tableau inclut quelques personnes dont la catégorie socioprofessionnelle n'est pas précisément déterminée. Par contre, il n'inclut pas les bénéficiaires en maintien de droit (radiés). Par ailleurs, de nombreux retraités du RSI sont polypensionnés. S'ils sont couverts par un autre régime d'assurance maladie, ils ne figurent pas non plus dans ce tableau. Il en va de même pour les cotisants polyactifs.

## La population couverte par la CMU-complémentaire

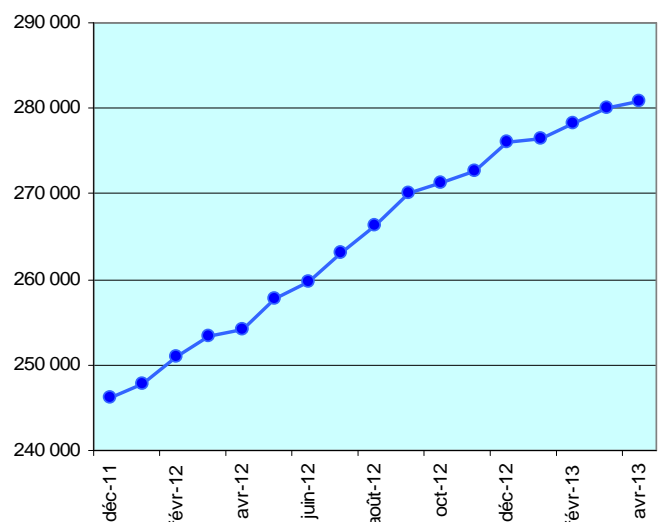
A fin avril 2013, le RSI couvre 281 000 personnes au titre de la CMU-complémentaire. Cette population est en croissance de plus de 10% sur un an.

Le droit à la CMU-complémentaire est accordé dans presque deux cas sur trois à des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Sur le premier trimestre 2013, le nombre d'attestations d'aide pour une complémentaire santé (ACS) a progressé de +15,9% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de 2012. Il s'établit à plus de 27.500 sur les 12 derniers mois.

La revalorisation du plafond de ressource (+8,3%) qui interviendra au cours du mois de juillet devrait conduire à une progression du nombre d'envoi d'attestations ACS au cours du second semestre 2013.

**Graphique 1 : Effectif CMU**



Source : RSI/DEEP/SARDE

## Les pensions de vieillesse de base et d'invalidité au 30 avril 2013

Au 30 avril 2013, le RSI verse un plus de 2 millions de pensions vieillesse, dont plus de 1,5 millions sont des pensions au titre des droits directs.

Le décalage progressif de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans, issu de la réforme des retraites du 9 novembre 2010, ralentit la progression des effectifs de retraités depuis le mois d'août 2011.

Depuis le mois de novembre 2012, les flux de nouveaux retraités de droit direct augmentent avec les premiers assurés de la génération 1952 qui atteignent l'âge légal de la retraite mais surtout avec l'assouplissement des conditions d'accès aux départs anticipés pour carrière longue (réforme Hollande).

Cette mesure, qui a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, a permis à de nombreux assurés de prendre leur retraite avant l'âge légal sur les deux derniers mois de l'année 2012. Ainsi à fin avril 2013, 21% des pensions prenant effet en 2013 concernent des retraites anticipées alors que les départs anticipés représentaient environ 10% des liquidations depuis 2009. La majorité (61%) de ces départs anticipés 2013 se fait entre 60 ans et l'âge légal.

Au 30 avril 2013, plus de 25 000 assurés du RSI perçoivent une pension d'invalidité. Le nombre de pensions d'invalidité servies par le RSI est affecté par le recul de l'âge légal de la retraite.

Les passages de l'invalidité à la retraite sont retardés et les pensions d'invalidités sont versées plus longtemps.

Ainsi entre les mois de juin et octobre 2012, les invalides nés en 1952 n'ont pas pu partir en retraite. L'augmentation des effectifs d'invalides prend fin en novembre 2012 lorsque les premiers assurés atteignent l'âge légal de départ et font valoir leurs droits. La réforme Hollande n'a que peu d'effet sur les effectifs d'invalides car ces derniers ne peuvent prétendre à une retraite anticipée.

Graphique 2 : Nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité

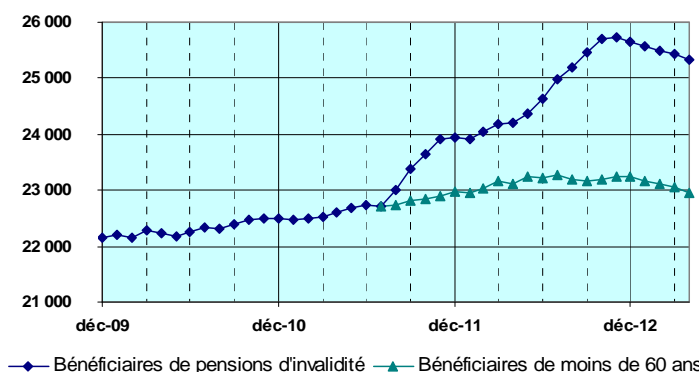


Tableau 3 : les bénéficiaires de pensions de retraite et d'invalidité au 30 avril 2013

Avril. 2013	Artisans		Commerçants		Ensemble	
	Avril. 2013	Evolution annuelle	Avril. 2013	Evolution annuelle	Avril. 2013	Evolution annuelle
<b>Bénéficiaires de pensions de retraite</b>	899 621	0,8%	1 130 408	0,5%	2 030 029	0,6%
Dont pensions de droit direct	655 380	0,8%	902 913	0,7%	1 558 293	0,7%
Dont pensions de droit dérivé	262 648	1,0%	292 702	-0,1%	555 350	0,4%
Dont pensions de droit dérivé et de droit direct	18 407	3,7%	65 207	-0,2%	83 614	0,6%
<b>Bénéficiaires de pensions d'invalidité</b>	<b>14 356</b>	<b>4,1%</b>	<b>10 975</b>	<b>5,7%</b>	<b>25 331</b>	<b>4,8%</b>

Données au 30/04/2013. Evolution depuis le 30/04/2012. France entière. Sources : CREA (Observatoires pour les pensions de retraite et DAM pour l'invalidité).

Ce tableau retrace des effectifs de pensionnés. Les retraités cumulant une pension de droit direct et une pension de droit dérivé ne sont comptés qu'une fois dans le total des bénéficiaires.

## DONNEES DE PRESTATIONS

### Le rythme de croissance des dépenses de soins de ville conserve une tendance soutenue

A fin mai 2013, la croissance des remboursements de soins de ville corrigés des jours ouvrés s'établit à +5,2% sur les douze derniers mois.

Cette dynamique de dépenses résulte toujours de l'accroissement notable des consommateurs (+4,9%), en lien avec l'augmentation des affiliations sur la période récente, qui concerne l'ensemble des postes.

De plus, cette hausse s'accompagne également d'une progression toujours soutenue (+3,1%) du nombre de consommateurs pris en charge au titre d'une affection de longue durée (ALD). Or les remboursements pris en charge au titre d'une ALD sont en moyenne très nettement supérieurs à une prise en charge usuelle (ratio de 1 à 8), ce qui se traduit par une hausse du taux moyen de remboursement notamment au niveau des prescriptions (+0,3 point).

### La dynamique d'évolution des honoraires médicaux et dentaires se poursuit

Les **honoraires médicaux** et **dentaires** conservent un rythme de croissance soutenue (+6,0%).

Cette croissance est toujours tirée par le dynamisme des **actes techniques** (+6,3%).

La poursuite de la progression des **consultations** (+7,3 %) s'explique notamment par l'accroissement des consultations de spécialistes (+13,2%) en lien avec les revalorisations tarifaires de mars 2012.

Enfin, les **actes dentaires** progressent de +4,7%.

### Les prescriptions, principal poste de dépenses de soins de ville

Les **prescriptions** constituent plus de la moitié des soins de ville. Hors IJ et transports, elles augmentent de +4,4%.

#### Les médicaments

La progression des remboursements de **médicaments** reste contenue comparativement aux autres postes de dépenses : +1,6%. Cette évolution est à lier principalement aux baisses de prix ainsi qu'à une substitution accrue des génériques sur la période. Ce poste reste fortement impacté par les remboursements liés à la rétrocession hospitalière : +14,8% contre +0,5% hors rétrocession.

La **LPP** et les **produits d'origine humaine** poursuivent leur progression : +8,6%.

#### Les auxiliaires médicaux

La croissance des remboursements de soins, réalisés par les **auxiliaires médicaux**, se poursuit : +10,5%, tirée principalement par celle des infirmières qui tendent à se stabiliser aux alentours de +8,5% et par celle des masseurs-kinésithérapeutes (+13,1%) sous l'effet des revalorisations intervenues en 2012 et qui contribuent pour plus de 2 points à la croissance. En outre, les revalorisations tarifaires pour les orthophonistes et les orthoptistes intervenues fin 2012, accentuent ce phénomène.

#### Les indemnités journalières

La croissance des **indemnités journalières** s'accroît en raison des phénomènes épidémiques du début d'année qui interviennent en décalage sur ce poste: + 6,2% (contre +3,2% fin 2012), dont un effet prix de +0,7%.

#### Les autres dépenses de soins de ville

Les dépenses de **transports**, progressent de +8,8 % suite aux revalorisations tarifaires de 2012 et au lancement de la deuxième phase de ces dernières au mois de février 2013. La contribution à la croissance de ces revalorisations étant estimée à 4 points.

Les dépenses de **biologie** continuent de progresser +2,9%.

#### La tendance des établissements

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +6,0%.

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social** augmentent de +6,7% (dont +5,1% pour le secteur Personnes Agées et +11,5% pour le secteur Personnes Handicapées).

Les dépenses relatives aux **établissements privés** progressent de +5,2%. Au sein de ces dépenses, le poste correspondant au champ de l'Objectif d'évolution des dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO) évolue de +4,0%, avec notamment évolution des remboursements de séjours chirurgicaux (+4,9%) mais également un dynamisme de l'hospitalisation à domicile (+10,3%).

Enfin les dépenses relatives aux **soins de suite et de réadaptation** s'accroissent de +9,1% et celles de psychiatrie progressent de +11,8%.

Tableau 4 : les remboursements effectués à fin mai 2013

RSI - France entière - Tous risques En millions d'euros	Données brutes mai 2013	Taux de croissance à fin mai 2013			
		PCAP	PCAP-CJO (1)	ACM	ACM-CJO (1)
<b>Soins de Ville</b>	1 496,9	5,6%	6,1%	5,6%	5,2%
Honoraires médicaux et dentaires	464,7	5,6%	6,1%	6,4%	6,0%
dont Consultations	140,9	8,0%	8,5%	7,7%	7,3%
C Omnipraticiens	93,2	7,5%	8,1%	7,0%	6,6%
C Spécialistes	41,3	16,1%	16,7%	13,6%	13,2%
Visites	13,7	-0,7%	-0,3%	-1,0%	-1,4%
Actes Techniques	192,5	5,0%	5,5%	6,7%	6,3%
Actes dentaires	76,6	4,0%	4,5%	5,2%	4,7%
Prescriptions	857,5	4,9%	5,4%	4,8%	4,4%
dont Médicaments	481,5	1,9%	2,4%	2,0%	1,6%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	108,0	9,1%	9,7%	9,1%	8,6%
Auxiliaires médicaux	192,4	11,0%	11,5%	10,9%	10,5%
Actes infirmiers	90,2	10,0%	10,5%	8,9%	8,5%
Actes masseurs-kiné	64,5	11,8%	12,4%	13,5%	13,1%
Biologie	75,6	4,1%	4,6%	3,3%	2,9%
Autres prestations (2)	73,5	10,3%	10,9%	9,3%	8,9%
dont Frais de transport des malades	69,3	10,2%	10,8%	9,3%	8,8%
Indemnités journalières	101,2	9,2%	9,2%	6,2%	6,2%
<b>Etablissements de santé (3)</b>	1 691,4	7,0%	7,1%	6,0%	6,0%
Etablissements sanitaires publics	1 145,5	7,9%	7,9%	6,0%	6,0%
Etablissements sanitaires privés	302,8	3,7%	4,2%	5,6%	5,2%
Etablissements sanitaires médico-sociaux	243,0	7,2%	7,2%	6,7%	6,7%
<b>Total sur champ ONDAM</b>	3 188,3	6,4%	6,6%	5,8%	5,6%

(1) Corrigé des jours ouvrés (2) dont transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour l'année 2011 et 2012

Source : RSI /SARDE/Etat 601 + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Tableau 5 : les dépenses de soins de ville à fin mai 2013

RSI - France entière - Tous risques	Taux moyen de remboursement Janv.13 – Mai 13 (1)	Taux de croissance ACM-CJO Année 2012		Taux de croissance ACM-CJO juin.2012 – Mai. 2013	
		Montant remboursable	Montant remboursé	Montant remboursable	Montant remboursé
<b>Soins de Ville (hors IJ)</b>	78,1%	3,8%	4,2%	4,7%	5,2%
dont Honoraires médicaux et dentaires	78,1%	4,7%	5,0%	5,9%	6,0%
Prescriptions	77,2%	3,3%	3,8%	3,8%	4,4%
Autres prestations (2)	91,5%	4,6%	4,4%	9,0%	8,9%

(1) Montant remboursé / Montant remboursable

(2) dont transports et cures

Source : RSI / SARDE / Etat 601.

## Les prestations servies par les régimes d'assurance vieillesse et invalidité

Les prestations servies durant les quatre premiers mois de l'année 2013, au titre des droits directs des régimes vieillesse de base sont en hausse de respectivement 3,1% les artisans et de 2,4% pour les commerçants.

Les prestations de droits directs du régime complémentaire des indépendants progressent quant à elles de 4,2%.

Après un net repli des taux de croissance annuels en 2012, la progression des prestations vieillesse de droits directs ralentit encore sur les quatre premiers

mois de l'année 2013. Les effets de la réforme de l'âge légal de départ à la retraite persistent et limite le nombre de liquidations.

Par répercussion, les prestations d'invalidité augmentent toujours fortement (+8,8% pour les artisans et +8,9% pour les commerçants). La réforme des retraites a eu pour effet de diminuer les passages de l'invalidité à la retraite, d'augmenter les effectifs d'invalides (cf. graph. n°2) et ainsi les masses de prestations versées au titre de l'invalidité.

Tableau 6 : les prestations servies par les régimes de base en 2012 et durant les 4 premiers mois de 2013

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2012	Evolution 2012/2011	Janv. à avril. 2013	Evolution 2013/2012
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 287</b>	<b>2,8%</b>	<b>1 112</b>	<b>2,8%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	2 661	3,2%	902	3,1%
dont pensions contributives de réversion hors VFU	461	2,3%	155	2,1%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 793</b>	<b>2,1%</b>	<b>1 275</b>	<b>1,8%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	2 929	2,7%	988	2,4%
dont pensions contributives de réversion hors VFU	594	1,0%	198	0,6%

Tableau 7 : les prestations servies par le régime complémentaire des indépendants en 2012 et durant les 4 premiers mois de 2013

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2012	Evolution 2012/2011	Janv. à avril. 2013	Evolution 2013/2012
<b>Artisans et Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>1.539</b>	<b>4,1%</b>	<b>527</b>	<b>4,4%</b>
dont pensions contributives de droit direct hors VFU	1.310	3,8%	449	4,2%
dont pensions contributives de réversion hors VFU	227	6,1%	78	5,5%

Tableau 8 : les prestations servies par les régimes invalidité-décès en 2012 et durant les 4 premiers mois de 2013

Millions d'euros	Janv. à Déc. 2012	Evolution 2012/2011	Janv. à avril. 2013	Evolution 2013/2012
<b>Artisans</b>	<b>156</b>	<b>9,3%</b>	<b>52</b>	<b>5,3%</b>
dont prestations Invalidité	133	10,5%	46	8,8%
<b>Commerçants</b>	<b>96</b>	<b>8,4%</b>	<b>33</b>	<b>8,7%</b>
dont prestations Invalidité	89	9,3%	31	8,9%

Sources : RSI / DCF. Données disponible au 30/04/2013. France entière. Evolutions PCAP : Période comparée à l'année précédente. Outre les pensions contributives dont le détail est retracé ici, les prestations légales des régimes de base comprennent des allocations et des majorations.

## L'ÉVOLUTION DU RECOUVREMENT

### Les cotisations des artisans et des commerçants (en métropole)

Au 31 mai 2013, le taux des restes à recouvrer hors taxation d'office (TO) s'améliore de 1,2 point par rapport à celui de mai 2012 (10,6% contre 11,8% l'an passé). Cette diminution concerne les cotisations trimestriels (-3,8 points). Le taux des cotisations mensuels est stable sur la période. Ce recul du taux des restes à recouvrer est réalisé alors que les émissions augmentent de 6,4 % suite aux mesures de la LFSS 2013.

Y compris taxation d'office, le constat est similaire : le recouvrement s'améliore de +2,0 points au global grâce à la diminution des restes à recouvrer des cotisations trimestriels (-5.5 points par rapport à 2012).

La part des taxations d'offices dans le montant des restes à recouvrer est stable par rapport à 2012.

Tableau 9 : Taux de restes à recouvrer selon qu'ils excluent ou pas les taxations d'office et selon la périodicité d'échéance, au 30/05/2013

Taux de restes à recouvrer	Y.C. TO		HORS TO	
	31 mai 2012	31 mai 2013	31 mai 2012	31 mai 2013
Mensuels	4,8%	4,8%	3,5%	3,5%
Trimestriels	38,2%	33,3%	25,2%	21,4%
<b>TOTAL</b>	<b>19,0%</b>	<b>17,0%</b>	<b>11,8%</b>	<b>10,6%</b>

Source : ACOSS. Champ ISU- Hors accessoires (majorations et pénalités de retard) - hors procédures collectives, hors appels de cotisations sur comptes rabiés (période 66). Données au 31/05/2013. Pour les cotisations recouvrées par les URSSAF, les restes à recouvrer sont appréciés en fonction des seules cotisations exigibles à cette date de l'année.

### Les cotisations des professions libérales (France entière)

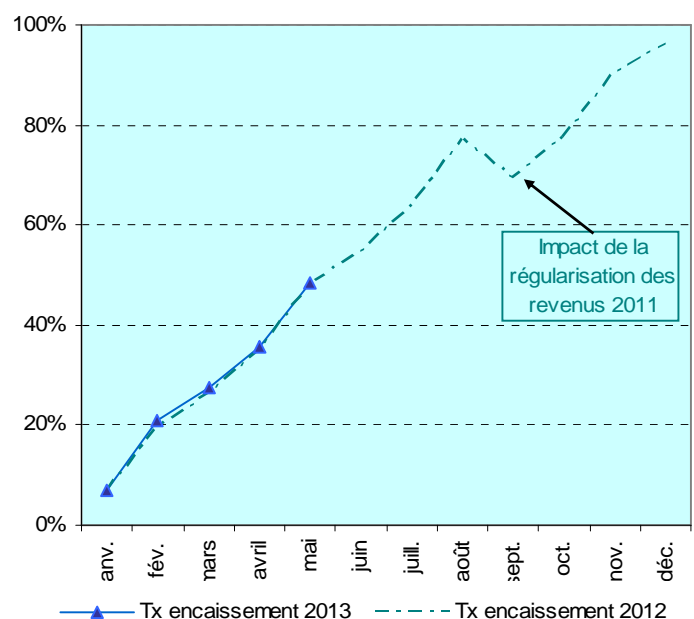
Au 31 mai 2013, le taux d'encaissement des cotisations émises en 2013 progresse de 0,6 point par rapport à la situation de l'année dernière.

Cette amélioration intervient alors même que les mesures de la LFSS 2013 (en particulier le déplaçonnement des cotisations maladie) conduisent à une augmentation des émissions provisionnelles 2013 de 31 % par rapport celles de 2012.

Les encaissements à fin mai 2013 progressent de plus d'un tiers par rapport à l'année dernière.

Note : Le taux d'encaissement suivi est le rapport entre le total des encaissements sur les 5 premiers mois de l'année rapporté aux émissions annuelles provisionnelles et aux ajustements effectués en 2013 au titre des exercices antérieurs.

Graphique 4 : Evolution du taux d'encaissement des cotisations PL

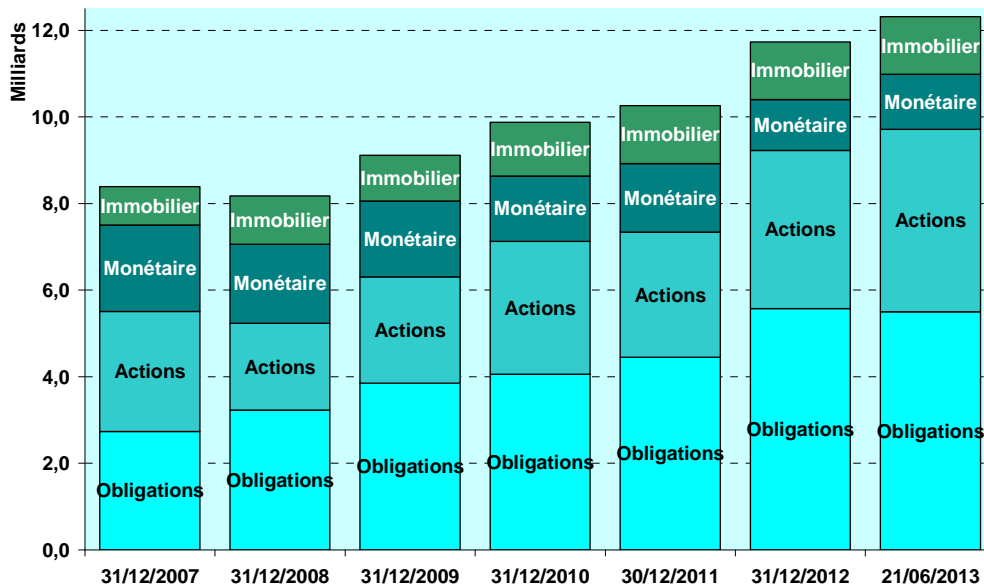


LES ACTIFS DES REGIMES

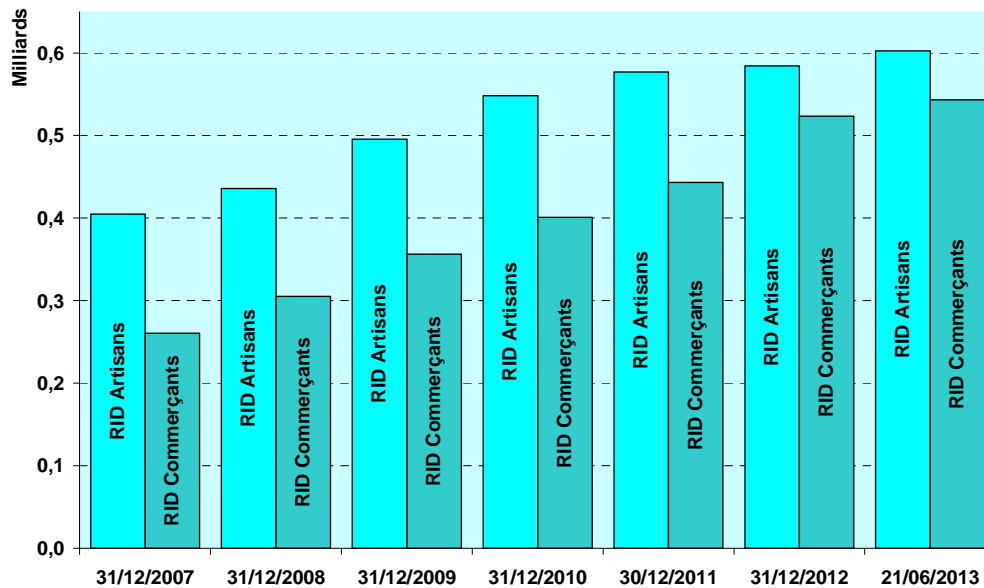
Au 21 juin 2013, le montant des réserves du Régime Complémentaire des Indépendants (RCI) est proche de 12.312M€. Ce montant correspond aux actifs totaux (fonds de roulement inclus) valorisés à leur dernière valeurs d'expertises.

A la même date, les actifs des régimes invalidité et décès s'élèvent respectivement à 602 M€ pour les artisans et à 543 M€ pour les commerçants. Le total des actifs de ces régimes représente donc à cette date plus de 13,4 milliards.

Graphique 4 : évolution des actifs du régime complémentaire des indépendants (RCI)



Graphique 5 : évolution des actifs du régime invalidité et décès



Source : RSI / DEEP / Gestion financière des actifs du RSI

Directeur de la publication : Stéphane Seiller – Coordination éditoriale : Direction des études, des équilibres et des placements / Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres – Rédacteur : Fabien Deschamps (fabien.deschamps@rsi.fr)  
 Contact : Valérie Perrin (valerie.perrin@rsi.fr)  
 Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex - www.rsi.fr  
 Cette publication, dont la numérotation est chronologique, comprend trois séries : les bilans annuels (bleus), les tableaux de bord financiers (verts) et les zooms (orange).  
 Ces trois séries sont disponibles sur notre site Internet : www.rsi.fr dans la rubrique : Espace téléchargement / Etudes / Etudes statistiques, financières et actuarielles